



Suite au succès rencontré par l'appel à projets PEPS HuMaIn en 2013, le CNRS a souhaité reconduire cette initiative interdisciplinaire. L'appel à projets HuMaIn 2014 (Projets Exploratoires Premier Soutien) vise à favoriser les recherches à l'interface des mathématiques, des sciences de l'information et des sciences humaines et sociales. L'objectif est de faire émerger des collaborations nouvelles ou de renforcer des synergies existantes. Cet appel est ouvert aux chercheurs, aux enseignants-chercheurs et aux ingénieurs, quel que soit leur institut de rattachement principal.

Le champ thématique du PEPS HuMaIn 2014 est ouvert à des projets de recherche exploratoires et interdisciplinaires. Il couvre des domaines de recherche relevant de l'interaction entre les sciences humaines et sociales, les mathématiques, et les sciences de l'information :

- modélisation des phénomènes dynamiques en sciences humaines et sociales ;
- analyse des réseaux d'interactions : dynamiques multi-échelles, analyses combinées qualitatives et quantitatives ;
- document numérique : analyses et usages, technologies de numérisation, de reconnaissance et de restauration d'images, de caractères et de documents ;
- méthodes innovantes pour le recueil et l'analyse de données (crowdsourcing, exploitation de réseaux sociaux...).

Pour être éligible, le projet de recherche doit impliquer **au moins** un chercheur en sciences humaines et sociales et **au moins** un chercheur en mathématiques ou en sciences de l'information.

Le réseau de chercheurs peut être soit local, soit national, mais l'aspect réellement pluridisciplinaire est nécessaire. Les projets faisant intervenir des jeunes chercheurs seront favorisés.

Le porteur du projet devra appartenir à une unité de recherche qui relève du CNRS (UPR, UMR...) ou à une équipe universitaire labellisée ; il sera le responsable scientifique et financier du projet car les crédits seront intégralement versés à son unité de rattachement. Il devra obtenir l'accord de son directeur de laboratoire pour déposer le projet. La notification des crédits des projets acceptés interviendra dès l'ouverture de l'année budgétaire ; leur consommation devra respecter la contrainte annuelle de dépense des crédits d'Etat, aucune dérogation ne pourra être accordée. Les dépenses de personnel (CDD, post doc..) **ne sont pas éligibles**. Les indemnités (gratification) des stagiaires Master seront possibles.

Les projets sélectionnés recevront un financement d'un an. Leur financement en 2014 est limité à 10.000 euros. Un rapport scientifique et le justificatif global des dépenses au 31



MI
Mission pour
l'Interdisciplinarité

APPEL A PROJETS EXPLORATOIRES (PEPS 2014)
**HuMaIn : Humanités—Mathématiques—sciences de
l'Information**

décembre 2014 devront être envoyés par le porteur du projet à l'attention du responsable scientifique du PEPS. Après avis du Comité scientifique et sous réserve de la prolongation de cette initiative interdisciplinaire, certains projets pourraient être financés pour une seconde année.

Le cadre « Exposé scientifique du projet » sera rempli avec :

- un descriptif des objectifs scientifiques ;
- un état de l'art ;
- une bibliographie succincte ;
- un CV court de chaque participant ;
- la demande budgétaire et son adéquation avec le projet scientifique.

La candidature doit être complète et ne doit pas dépasser 4 pages (en format pdf).

Documents consultables sur le site WEB de la Mission pour l'interdisciplinarité : le formulaire de candidature (obligatoire) ainsi que des informations pratiques sur l'application SIGAP : <http://www.cnrs.fr/mi/spip.php?article369>

Date limite de dépôt des projets : le 30/01/2014 à minuit

Pour obtenir des informations : Isabelle Tellier - isabelle.tellier@univ-paris3.fr (responsable scientifique du PEPS) et la Mission pour l'interdisciplinarité - mi.contact@cnrs.fr